

6 Programme "Jeunes leaders"

L'été, des voyages éducatifs de trois semaines portant sur un thème défini, comme l'écologie ou le développement communautaire, sont offerts aux jeunes gens qui présentent des qualités latentes de chefs susceptibles d'influencer l'opinion. Ces voyages comprennent un travail bénévole à l'extérieur pour un agence d'aide sociale et l'hébergement dans une famille. Ce programme, destiné aux 18-23 ans, sera élargi durant l'été 1977 pour inclure des échanges avec la Belgique, la Grande-Bretagne et la France, la Finlande et les Pays-Bas. Pour de plus amples renseignements, écrivez à:

YMCA National
Young Leaders Program
955 Burrard Street
Vancouver, B. C.
V6Z 1Y2

7. Cours de formation et de perfectionnement pour les jeunes (cours d'été)

Un certain nombre de places sont réservées dans des institutions étrangères à l'intention de jeunes Canadiens désireux de suivre des cours d'été dans le domaine des arts. Jusqu'à maintenant, seul le programme concernant la Belgique a été mis en oeuvre; les bourses offertes permettent à de jeunes Canadiens de suivre des cours de langues, de littérature et de musique aux universités de Bruxelles, Malines, Saint-Hubert et Anvers. En échange, le ministère des Affaires extérieures contribue aux frais de déplacement d'un certain nombre d'étudiants étrangers, afin de leur permettre de suivre des cours d'été dans le domaine des arts au Canada. Pour plus de renseignements, s'adresser à:

Service des bourses
Association des universités et collèges du Canada
151, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1P 5N1

8. Participation à des conférences internationales

Le ministère des Affaires extérieures prend à son compte les frais de déplacement des membres de la délégation du Canada à certaines conférences sur l'éducation et la culture organisées par des organismes internationaux tels l'OCDE, l'UNESCO, le Secrétariat du Commonwealth, etc., qui n'appartiennent pas à la Fonction publique fédérale. Les délégués sont choisis par le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures en consultation avec le Conseil des ministres de l'Education et divers autres organismes publics et privés.